



13 Octobre 2005

Le GAFI étudie le lien entre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Plus de 400 délégués, provenant de 32 territoires et juridictions ainsi que de 16 organisations internationales ont assisté à la réunion plénière du GAFI qui s'est tenue à Paris du 12 au 14 Octobre. Le Professeur Kader Asmal, de la République Sud-africaine a assuré la présidence du Groupe d'Action financière. Il a signalé que son pays est l'un des derniers États à être devenu membre du GAFI, puisqu'il a rejoint l'organisation en juin 2003. " Je suis fier de présider cette organisation. Ceci démontre le solide engagement pris par les pays africains à jouer un rôle dans la lutte contre le fléau que constitue la criminalité organisée."

Lors de cette réunion, le GAFI s'est également lancé dans un projet ambitieux, celui d'un partenariat avec le Groupe Asie-Pacifique sur le blanchiment d'argent dans le but d'étudier les liens entre les phénomènes de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Ceci permettra de déterminer de quelle façon l'expérience du GAFI en matière de blanchiment et de financement du terrorisme pourrait contribuer à la lutte contre ces menaces.

Le GAFI a également accueilli favorablement la Résolution 1617 (2005) du Conseil de sécurité des Nations Unies qui « engage vivement tous les États Membres à appliquer les normes internationales détaillées » du GAFI telles qu'elles sont comprises dans les quarante Recommandations sur le blanchiment d'argent et les neuf Recommandations Spéciales sur le financement du terrorisme. Cette approbation officielle des standards du GAFI par le Conseil de sécurité des Nations Unies constitue le premier pas vers une mise en œuvre efficace des Recommandations à travers le monde.

Lors de cette réunion, le GAFI a évalué les systèmes de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme de trois pays : l'Australie, l'Italie et la Suisse. Les premières conclusions de ce troisième cycle d'évaluation démontrent que bien que les membres du GAFI travaillent activement à la mise en œuvre des nouveaux standards, des efforts restent encore à faire. Toutefois, le GAFI continuera de contrôler les progrès accomplis par ses membres.

« Nous devons continuer à renforcer les partenariats à travers le monde si nous voulons gagner cette guerre contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme » a dit le Professeur Asmal. Pour atteindre ce but, le GAFI a décidé de renforcer son partenariat avec les organismes régionaux de type GAFI, afin d'améliorer l'efficacité de l'ensemble du réseau de lutte contre la blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Dans cet esprit, le GAFI invitera les membres du Groupe Anti-Blanchiment d'Afrique Orientale et Australe (GABAOA) à participer à une session commune lors de la prochaine réunion plénière du GAFI qui se tiendra en février 2006 au Cap. L'Afrique du Sud est à la fois membre du GAFI et membre du GABAOA.

En novembre, les membres du GAFI se réuniront aussi avec les membres du GAFISUD, l'organisme régional sud-américain, dans le but d'étudier les menaces émergentes dues aux nouvelles technologies de paiement, à l'utilisation d'entités juridiques, et au blanchiment lié aux échanges internationaux.

Le GAFI a retiré la République de Nauru de la liste des Pays et Territoires Non Coopératifs (PTNC), après que cette dernière ait interdit les banques fictives, supprimant ainsi le principal risque de blanchiment d'argent. Bien que le Myanmar et le Nigeria restent sur la liste des Pays et Territoires Non Coopératifs (PTNC), le GAFI a reconnu qu'ils avaient mis en place de nombreuses réformes législatives indispensables et a encouragé un approfondissement de ce travail. Néanmoins, le GAFI continue d'inciter les institutions financières à limiter leurs transactions avec des personnes, des entreprises ou des banques situées dans ces pays ou territoires, par le biais de la Recommandation 21.

Notes aux éditeurs:

1. Pour plus d'information, les journalistes sont invités à contacter Helen Fisher, Relation avec les Médias de l'OCDE (Tél.: +33 1 45 24 80 97 ou helen.fisher@oecd.org) ou le Secrétariat du GAFI, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16 (Tél.: +33 1 45 24 79 45, fax: +33 1 44 30 61 37 ou email: contact@fatf-gafi.org).

2. Des informations supplémentaires sur le GAFI, ses efforts pour combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et la liste actuelle des PTNC, peuvent être trouvées au <http://www.fatf-gafi.org>.

3. Le GAFI est un organisme intergouvernemental dont le but est de développer et promouvoir des politiques, tant nationales qu'internationales, visant à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Le Secrétariat du GAFI est situé au siège de l'OCDE. Les 31 Pays et Gouvernements membres du GAFI sont : l'Argentine ; l'Australie; l'Autriche ; la Belgique; le Brésil ; le Canada ; le Danemark ; la Finlande ; la France; l'Allemagne ; la Grèce ; Hong Kong (Chine) ; l'Islande ; l'Irlande ; l'Italie ; le Japon ; le Luxembourg ; le Mexique ; le Royaume des Pays-Bas ; la Nouvelle-Zélande ; la Norvège ; le Portugal ; la Fédération de Russie ; Singapour ; l'Afrique du Sud ; l'Espagne ; la Suède ; la Suisse ; la Turquie ; le Royaume-Uni ; et les Etats-Unis. La Commission européenne et le Conseil de coopération du Golfe sont également membres du GAFI. La République populaire de Chine est un observateur. Le réseau global de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme comprend les organismes régionaux de type GAFI: le Groupe Asie-Pacifique, le Groupe d'action financière des caraïbes (GAFIC), le Groupe anti-blanchiment d'Afrique orientale et australe (GABAOA), le Groupe Eurasie, le Groupe d'Action Financière sur le blanchiment de capitaux en Amérique du Sud (GAFISUD), le Groupe d'Action Financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (GAFIMOAN), et Moneyval. Le Groupe des organismes de supervision bancaire offshore (GOSBO) prend également part à ce travail.